

Réunion Juriconnexion / Francis Lefebvre

28 JUIN 2011, CABINET PROSKAUER ROSE

Présents :

- 29 documentalistes
- Dont des membres du groupe de travail juriformation : Emmanuel Barthe, Sandrine Esclangon, Rachida Lièvre, Delphine Abado, Aline Zucco, Tiphaine de Mauduit, Jean Gasnault
- EFL : Christophe Dériot (responsable commercial grands comptes), Aurélien Vion (commercial), Nicolas Behra (développeur Navis).

Ordre du jour

1. suppression des abonnements Navis DVD, quid des DVD archives.
2. suppression du papier (Doc de base sociale et fiscale)
3. point technique :
 - a. version flash des revues,
 - b. projet de module administrateur
4. arrêt d'Omnidroit, non conservation des archives
5. nouvelle politique commerciale, offres globales.

1. Christophe Dériot confirme la **suppression des abonnements au format DVD à fin 2011**. La dernière mise à jour du DVD sera celle de novembre 2011.

Tous les clients devront passer en connexion web, il n'y a pas de solution alternative. Ils feront l'objet de propositions commerciales en ce sens.

Pour les abonnés Navis, les EFL maintiennent la possibilité de recevoir en fin d'année un DVD d'archives. Le champ de son contenu reste en débat : en principe, il contiendra toute la base, mais c'est encore en discussion. Le disque devra être réclamé au commercial, il ne sera pas envoyé automatiquement.

Pour les Themexpress, un DVD d'archives séparé du DVD Navis est en cours de réflexion.

Certaines personnes font la remarque que leur structure prohibe, pour des raisons notamment de sécurité, les lecteurs DVD. Les EFL répondent qu'une autre solution d'archive n'est pas prévue pour l'instant, mais prennent note de ce souhait.

Juriformation demande à ce que l'envoi de ce DVD soit ajouté dans les conditions générales de vente.

2. **Documentation pratique fiscale et sociale** pas de suppression de l'abonnement papier envisagé mais Christophe Dériot nous rappelle qu'il n'est plus possible de prendre un nouvel abonnement papier à la « Doc de base ».

Toutefois, en réponse à une question de Juriformation, les EFL nous confirment qu'il est possible de transférer un abonnement papier d'un client à un autre. Un client peut donc récupérer une collection de gros bleus et prendre un abonnement papier à son nom. Les mises à jour lui seront livrées et facturées

3. Points techniques

a. **toujours pas de PDF pour les revues d'actualité (Feuille rapide**, BRDA, BPAT, FR comptable...) mais une version flash. Nicolas Behra nous informe qu'il s'occupe d'améliorer la visualisation des revues en flash et va proposer prochainement une nouvelle feuilleuse (le logiciel de consultation des revues Flash). Un prestataire lui a fait de nouvelles propositions.

A suivre, donc.

Juriconnexion demande à ce que les autres revues (non d'actualités : RJS, RJF, BS, BF ...) puissent être aussi mises en consultation (flash ou pdf).

b. Nouveau projet de module administrateur.

Ce module permet de personnaliser la base. Selon les EFL, cela correspond à une demande des utilisateurs. Pour les acheteurs grands comptes réunis ici, ce n'est pas aussi net que ça. Le groupe de travail Juriformation suit ce projet depuis quelques semaines avec les EFL afin d'adapter au mieux ce module pour répondre aux attentes des adhérents. Il sera mis en place au second semestre 2011. Le nouveau système de limitation des accès entrera alors en service. D'autres réunions sont prévues à ce sujet d'ici la fin de l'année.

L'adresse e-mail de l'utilisateur sera le repère de connexion – ce qui, pour les membres de Juriconnexion, pose le problème des arrivées et départs massifs de stagiaires et le fort turn over dans les grandes structures.

Chaque client pourra et devra gérer les accès de ses propres utilisateurs, dans la limite du système de tranches de 3 utilisateurs (cf infra point 5).

Dans cette optique, il est recommandé par les EFL et par Juriformation de faire retirer par l'éditeur les profils en trop ou inutilisés puis de discuter avec l'éditeur des statistiques de consultation relevées par celui-ci, afin de déterminer les tranches de manière optimale pour le client et ses utilisateurs.

Certains abonnements étant complexes et très divers, il ressort que les documentalistes s'interrogent fortement sur la mise en œuvre facile et le fonctionnement pratique de ce module administrateur.

L'accès IP, nécessaire pour les grandes structures, est maintenu, conformément à notre demande fin 2010.

4. Les documentalistes déplorent l'arrêt soudain d'**Omnidroit** (nombreux messages sur la liste de discussion). Le site a complètement disparu. Les archives ne sont pas conservées. Nicolas Behra nous informe qu'il n'a été mis au courant de ce projet qu'une semaine avant et qu'il s'agit d'une décision du groupe Lefebvre-Sarrut (la holding des trois éditeurs). Les EFL ont fait remonter notre demande de pouvoir consulter les archives du site.

5. **Nouvelle tarification, nouvelle offre globale.** Christophe Dériot rappelle le nouveau principe de tarification 1 accès pour 3 utilisateurs. Autrement dit : 1 ancien accès simultané 2010 devient 3 utilisateurs à partir de 2011. Pour les clients au « forfait multisites », la tarification sera basée sur 3 sites pour une même tranche. En cas d'abonnement comportant, sur une matière donnée, plus d'une tranche, la dégressivité du tarif sera identique à celle d'avant (2010).

Les cas particuliers seront étudiés au cas par cas. Les propositions commerciales des EFL pourront être négociées avec son contact commercial dédié, afin de ne pas créer des écarts disproportionnés par rapport aux factures habituelles. Ce calcul sera également basé sur des évaluations d'utilisation. Ces statistiques seront envoyées sur demande.



Juriformation recommande fortement de réclamer ce document de façon régulière pour pouvoir suivre sa consommation de près.

En effet, quelques documentalistes ont reçu des nouvelles propositions très au-dessus de leur facture habituelle et ont manifesté leur mécontentement au cours de cette réunion. D'autant que le produit n'a pas évolué significativement dans son contenu en deux ans, malgré nos demandes.

Les EFL ont déclaré que ces propositions d'accès tous utilisateurs voire toutes matières sont des propositions de contrats nouveaux, donc optionnels, et qu'il est possible de renouveler les seules matières habituelles et de limiter l'accès (quitte à le demander si le commercial ne le propose pas de lui-même), mais dans le nouveau cadre des tranches de 3 personnes physiques. Il va donc falloir pour les acheteurs déterminer qui a besoin de tel produit et "fixer" ces accès.

Plusieurs participants à la réunion ont fait remarquer que cela retirait de la souplesse pour les utilisateurs et occasionnerait pas mal de complexités de gestion pour eux.

Enfin, très peu d'acheteurs ayant reçu leurs propositions 2012, il a été suggéré aux EFL de faire celles-ci au plus vite pour permettre aux acheteurs :

- d'estimer la nouvelle politique commerciale sans a priori et de manière réaliste
- et de voir si celle-ci rentre dans des budgets très "contraints" depuis 2008.

Une prochaine réunion est prévue dans la 2^e quinzaine d'octobre